

## Loterie européenne

Le courrier que vous venez de recevoir dans votre boîte aux lettres a bien une vocation européenne : il est expédié de Suisse, émane d'une entité N.M. en Pologne et le coupon-réponse doit être retourné en Italie !

Le contenu est classique : vous disposez de 12 jours pour réclamer votre prix : « Notre processus de sélection a identifié votre nom comme étant celui d'un bénéficiaire d'un prix privilégié qui vous donne droit à une livraison immédiate de 46 107 € en espèces ou d'autres articles. »

Ne rêvez pas : vous serez destinataire d'un pendentif sans grande valeur mais vous aurez préalablement décaissé 19,90 € - à l'ordre de SEPS - pour « couvrir les frais de traitement et d'entreposage ».

Bannissez ce genre d'offres publicitaires qui ne vise qu'à vous ponctionner des frais forfaitaires pour vous adresser un article de pacotille et constituer un fichier d'adresses.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)